

# Le salaire de la ménagère : (suite de la 1re page)

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 513

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262835>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## A relire avant Noël...

### Choisissez bien les jouets de vos enfants!

Une lectrice nous écrit :

Songez combien le jouet est partie intégrante de la vie des enfants. Choisissez-le bien ce jouet. Qu'il ne soit pas, entre les mains de votre enfant, une image mauvaise, une manifestation néfaste.

Ce jouet, qui est fait de bois, de carton ou de fer, songez que votre petit va le faire vivre, lui prêter une âme, lui insuffler un peu de ses sentiments et de ses passions, en faire de la réalité.

Le petit canon, le fusil de bois, le sabre de fer-blanc, deviennent alors, de vraies armes destinées à « tuer » de légendaires ennemis. Armes inoffensives? Ah! mais non! Pourquoi la suggestion du soldat de plomb, du fusil de bois, de la petite guerre serait-elle inoffensive? La « boîte de soldats de plomb » est le germe de nouvelles guerres. Ça commence: par l'« inoffensif » fusil de bois, par le « bel uniforme »; par le canon de plomb « sans danger ». Et ça se termine: par des corps déchirés dans les fils de fer barbelés.

N'oubliez pas, nous disent les anciens combattants dans leur appel, que la dernière guerre a coûté 12 millions de précieuses vies humaines. La prochaine guerre doit-elle détruire l'humanité entière? C'est vous qui portez cette responsabilité.

La guerre est un crime contre l'humanité. C'est l'esprit de guerre qu'il faut tuer si l'on veut tuer la guerre. Il faut que la violence disparaisse des rapports sociaux. Remplacez la haine et la méfiance par la confiance, par l'amitié et par l'entraide.

Nous, les mères, nous avons trop de raisons pour être les ennemies de la guerre pour en permettre le simulacre chez nos enfants. Nous savons trop que l'innocent fusil dont ils s'amuse est l'image de celui qui les menace. Créatrices de la vie, restons-en les gardiennes et apprenons à nos enfants à l'aimer et à la respecter, en eux-mêmes et chez autrui.

Protégez l'âme de vos enfants! Commencez l'éducation pour la paix dès la plus tendre enfance, car l'éducation première — l'éducation du petit enfant — est d'une importance capitale. A la jeunesse qui, demain, prendra possession du monde, enseignons qu'il n'y a pas de bonheur possible sans la paix, et que les assises de la paix sont la justice, le travail et l'amour.

N'achetez pas de jeux guerriers qui enseignent la guerre et de livres « d'exploits héroïques » qui enseignent un faux courage. Signalons la pernicieuse influence des jeux où la brutalité est de règle. N'achetez que des jeux et des livres qui développent chez l'enfant ses aspirations pacifiques: des jeux instructifs et des livres qui cultivent l'esprit et qui enseignent la paix.

Donnant à nos enfants moins de fusils, moins de canons, moins de sabres, vous pourriez leur offrir des soldats de la paix en plomb: des agriculteurs, des artisans, des travailleurs civils, en remplaçant les sabres et les fusils par des bèches et des outils et les canons par des charnières et des boîtes à construction.

Apprenez à vos enfants à construire et non à détruire. Mères! Parents! Educateurs! Choisissez bien les jouets de vos enfants!

R. Bk.

### Pour les petites victimes de la guerre d'Espagne...

Nous avons eu déjà l'occasion de parler dans ce journal de l'admirable effort accompli par quelques Associations de secours aux enfants en faveur des innocentes victimes de la guerre d'Espagne, mais nous voudrions, en cette semaine qui précède Noël, recommander une fois encore cet effort.

On sait qu'avec l'appui d'organisations telles que l'Union Internationale de Secours aux Enfants, le Service Civil, la Société des Amis (Quakers), un Comité neutre s'est constitué qui a pris en main la direction et l'administration du Sanatorium suisse, créé à Puigcerda, dans les Pyrénées catalanes, (tout près de la frontière française), pour les enfants espagnols les plus

déliçats, et les plus éprouvés moralement et physiquement par les bombardements, la faim, l'angoisse, la misère.

Quatre-vingt-cinq enfants, tous Espagnols pour le moment — mais des enfants de familles suisses habitant l'Espagne sont aussi admis à y séjourner — y sont recueillis actuellement, qui ont été dirigés sur ce Sanatorium entre autres par l'Union Internationale de Secours aux Enfants. Il est difficile de lire sans émotion les lettres qu'ils adressent à ceux, qui en Suisse, ont accepté leur parrainage ou marrainage: souvent leurs parents ont disparu, père aux armées, mère égarée lors d'une fuite, frère ou sœur tué par une bombe. Ils ont eu faim, ils ont eu peur<sup>1</sup> ils sont malades, ils sont seuls.

Ils ne sont plus seuls, maintenant. Au sanatorium, des vêtements, des cadeaux leur sont expédiés, des personnalités expérimentées, dont plusieurs sont nos compatriotes (l'inspection du sanatorium est faite par les soins du consul suisse à Barcelone) s'occupent d'eux. On leur donne à manger, on les soigne, on les aime. Des vivres, des vêtements des cadeaux leur sont expédiés. On leur prépare une fête de Noël. Et c'est pourquoi, l'on nous a priée, et nous avons volontiers accédé à cette prière, qu'avant Noël, avant ce jour où chacun répète en son cœur: *paix et bonne volonté parmi les hommes*, ceux de nos lectures, celles de nos lectrices qui n'auraient pas encore été atteinte par d'autres demandes, sachent la joie qu'un geste de leur part peut faire naître dans un cœur d'enfants. M. F.

Compte de chèques postaux No 1. 6372. Envoi de vivres, de jouets et de vêtements à la permanence de Genève, 14, Bd. James-Fazy, où de plus amples renseignements peuvent être demandés sur le sanatorium de Puigcerda.

<sup>1</sup> Des journaux français et anglais ont raconté la terreur qui s'empara régulièrement de colonies d'enfants espagnols réfugiés, lorsqu'un paisible avion civil passait, transportant du courrier ou des voyageurs, au-dessus de leurs camps de réfugiés, si bien que des mesures ont dû être prises pour éviter ces visites lointaines qui leur causaient tant d'effroi (Réf.).

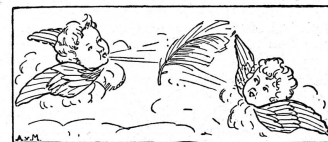
multiplier les abris pouvant héberger les jeunes filles pauvres voyageant seules et donner des instructions à la police pour qu'elle les dirige vers les missions des gares et les foyers des sociétés de protection.

La dernière question à l'ordre du jour: *Exploitation du vice par les tierces personnes* est celle qui se rapportait le plus directement à la lutte contre la traite. Cette exploitation peut bien être taxée de « double immoralité qui mérite une double punition », comme le déclarait un délégué. La Société des Nations prépare actuellement une Convention internationale contre les souteneurs qui comblera les lacunes existant dans la législation antérieure et qui est nettement abolitionniste. Le Congrès fut heureux d'apprendre qu'un acte final sera proposé à la Conférence diplomatique de 1938 pour permettre aux gouvernements plémmentaristes d'affirmer qu'ils se rallient pleinement aux principes dont s'inspire la Convention, bien que leur législation nationale les oblige à ne pas signer sans faire de réserves.

Après l'adoption des vœux, le Congrès fut clôturé par le Ministre de la santé publique, M. Marc Rucart, abolitionniste convaincu, qui, comme garde des sceaux, a déjà à son actif des initiatives de valeur, parmi lesquelles l'abolition du bague.

Une réception fut offerte aux congressistes par le Conseil Municipal qui leur fit visiter l'Hôtel-de-Ville sous la conduite d'un architecte. Le président de la République également reçut les chefs des délégations. Un charmant banquet procura aux membres du Congrès, en même temps qu'une agréable détente, l'occasion toujours appréciée de faire plus ample connaissance.

Andrée Kurz.



## DE-CI, DE-LÀ

### Tous les records battus.

Au championnat de sténotypie, pour la première fois en Suisse, la vitesse stupéfiante de 240 mots à la minute a été atteinte. C'est un jeune élève de 3<sup>me</sup> année latine du Collège de Genève, M. Bernard Grab, qui a obtenu le titre de champion; il a fourni un travail remarquable et sa copie était un chef-d'œuvre de perfection. A 230 mots à la minute, nous avions aussi une championne, la secrétaire habile d'un de nos grands médecins genevois, M<sup>lle</sup> Baezner. P. B.

## Le salaire de la ménagère

(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

Cette idée une fois admise, il serait simplement logique de répondre affirmativement aux deux autres questions posées par le Dr. Muret, concernant l'estimation et la rémunération de ce travail ménager, puisque sa valeur économique ne peut faire aucun doute. Mais ici l'opinion publique a encore beau-

etc. Chaque jour, de nouvelles personnes viennent nous voir, d'autres questions nous sont posées, ce qui rend notre travail intéressant et varié... et extrêmement utile.

« Durant l'exercice écoulé, le capital des parts sociales a passé de fr. 112.200 à fr. 116.355. Cette constatation nous permet de conclure que cette institution florissante sera à même d'aider un nombre toujours plus grand de femmes énergiques à sortir de leurs difficultés financières. M. G. C.

## Contre la traite des femmes et des enfants

### X<sup>e</sup> Congrès international

(Suite et fin.)<sup>1</sup>

La question de la *Police féminine* est de celles qu'on aborde toujours avec satisfaction, car on s'y sent sur un terrain solide! Pas d'hésitation dans ce domaine: tout ce qui

<sup>1</sup> Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

ou blancs, colons, ingénieurs ou prospecteurs, et aussi ces gardiens qui, du haut de leur échafaudage de bois en forme de tour, surveillent la forêt pour signaler les incendies. Reliés par le téléphone, les gardiens des tours vivent dans une solitude complète et leurs yeux se fatiguent à dépester la plus légère fumée. Des missionnaires-coloniateurs parcourent le pays, de jeunes institutrices, reprenant à chaque nouvel été la tâche interrompue aux premiers froids, apprennent aux enfants des camps à lire et à écrire. L'essentiel est cependant d'inculquer aux femmes des notions d'hygiène et d'art ménager. Par la tuberculose, l'alcoolisme, la paresse, les misérables hameaux indiens se vident peu à peu de leurs habitants. Le voisinage des blancs ne leur vaut rien car ils en reçoivent des vices supplémentaires.

Jarl et son fidèle Donat gagnent la Résidence en suivant des rivières riantes « portant sur leurs eaux aux profondeurs de cuivre et d'or des couvées de petits canards huppés qui à leur approche fuient devant eux comme une fusée allée en rasant la surface ». La Résidence, c'est la demeure un peu plus spacieuse que les autres d'un gardien-chef surnommé le Héron-Gris, métis d'allure noble qui s'était mêlé autrefois aux blancs dont il fréquentait les collèges et acquit la science. Il avait rêvé d'être une sorte de missionnaire auprès des indigènes qu'il considérait comme de sa race malgré le mélange des sangs en lui. Mais il prêcha dans le désert... c'est une race qu'on ne relève pas, une race qui meurt.

Dorée, la fille adoptive du Héron-Gris, est

peut être fait pour augmenter le nombre des agents de police et pour perfectionner leur préparation doit être entrepris. Le Congrès a préli les Comités nationaux de réunir, d'accord avec les pouvoirs établis, les résultats de l'expérience que donne la police féminine dans le domaine de la prostitution. L'enquête portera sur l'âge et le type de femmes et jeunes filles aidées, ainsi que sur l'efficacité des mesures préventives employées. Ces informations seront fournies au prochain Congrès.

En ce qui concerne la *Traite en Orient*, les congressistes furent heureux d'avoir des échos de la Conférence des Autorités centrales tenues à Bandoeng, sous les auspices de la S. d. N. (février 1937), par une déléguée danoise qui avait participé à cette importante rencontre. Elle a été enthousiasmée par la réaction des femmes orientales en face des problèmes qui leur ont été exposés. Celles-ci ont une grande capacité de travail et, quand elles ont compris ce qui doit changer, elles savent mieux que les Occidentales faire table rase du passé. La Conférence de Bandoeng, qui a préconisé le principe de l'abolition de la réglementation — fait remarquable pour l'Orient — doit être considérée, non pas

comme un aboutissement, mais comme un point de départ. Elle a aussi jeté les bases d'une collaboration active entre autorités et associations bénévoles. Quant au sort des malheureuses femmes russes d'Extrême-Orient, le Congrès de Paris n'a pu exprimer le vœu — combien ardent, mais combien platonique! — qu'un agent de la Société des Nations se rende sur place prochainement et que les fonds nécessaires soient réunis sans tarder pour sauver ces misérables vies. Les dons peuvent être remis à l'Office international Nansen. (A bon entendre, salut!)

La *surveillance des moyens de transports modernes* est un problème qui préoccupe depuis un certain temps les sociétés de protection. Le grand nombre des services réguliers d'autobus, la longueur des trajets à parcourir et la fréquence des arrêts à la campagne et dans de petites villes, rendent impossible une surveillance vraiment efficace. En outre, l'habitude prise par les jeunes filles de faire signe aux chauffeurs pour obtenir une place gratuite dans leur auto ou leur camion se généralise de plus en plus et n'est pas sans danger. On ne peut que mettre les intéressées en garde contre les risques qu'elles courent,

chement que Jarl revient à sa femme. La passion, on ne pourra peut-être pas la ressusciter... Mais il reste tout l'inexploré de la tendresse et de l'amitié. « Il y a place à un pacte unique d'homme à femme entre Christine et lui ».

Et la jeune femme, elle aussi, a mis l'absence à profit. La réflexion et la sagesse lui sont venues. Si de sa grande randonnée, Jarl est revenu assagi, conciliant, sans qu'elle en comprit bien la raison, elle-même en acquérant équilibre et force auprès de sa fillelette dangereusement malade, a pris une personnalité nouvelle et mérite d'être traitée en camarade. Enfant gâtée, elle avait prétendu l'asservir à ses caprices, comme s'il était fait pour plier... Il s'est débattu et, en se sauvant, il a sauvé sa femme.

Le mot de la fin de la randonnée passionnée qui est aussi une belle aventure du cœur, c'est le vieux père de Jarl qui lui dit à Christine: « Ça n'a pas dû aller tout seul, *little lady*. Il faut beaucoup de patience à une femme. La mienne, qui était comme vous, des vieux pays, en a eu... Les Jarl sont originaires de l'Irlande. Ils ne peuvent tenir en place! Philippe est bien tombé. Je suis content qu'il vous ait choisie, mon enfant ».

Jeanne VULLIOMENET.

(Chapitre détaché d'une conférence sur Cinq nouveaux livres de femmes, faite à Genève et à Neuchâtel au printemps 1937).



## Publications reçues

SOCIÉTÉ DES NATIONS: *Résumé des rapports annuels des gouvernements en matière de protection de l'enfance*, Genève No réf. C. 316, M. 212. 1937. IV.

C'est en 1933 déjà que le Comité de protection de l'enfance de la S. d. N. avait eu la bonne idée de prier les gouvernements de lui fournir chaque année un rapport sur les mesures législatives et administratives prises par eux dans le domaine de la protection de l'enfance, ceci permettant au Comité de suivre l'évolution des progrès accomplis à travers le monde.

Le petit volume gris d'une centaine de pages que nous signalons ici constitue la réalisation

coup de peine à accepter que la femme mariée ait droit à une partie du gain de son mari, non pas seulement pour subvenir aux besoins communs du ménage, mais aussi comme contre-partie du travail qu'elle accomplit, soit manuellement, soit intellectuellement en dirigeant un personnel, en se préoccupant des achats, etc. et que la rémunération de ce travail soit sa propriété indiscutable, dont elle peut disposer comme bon lui semble. Les modalités pour établir le montant de cette rémunération peuvent d'ailleurs être discutées, nous le reconnaissons : selon le Dr. Muret, cette somme devrait être calculée comme un pourcentage qui varierait, et selon le gain du mari, et suivant la fortune des époux, et aussi naturellement selon la participation de la femme aux gains du ménage, si elle exerce une activité professionnellement rémunérée au dehors.

Il est intéressant de noter que, dans la discussion qui suivit l'exposé empreint d'une forte conviction du Dr. Muret, l'objection d'ordre sentimental ne fut pas soulevée, objection compréhensible peut-être, mais, disons-le franchement, égoïste, de la femme heureuse qui déclare, comme nous l'avons souvent entendu, que concevoir une rémunération (ou une attribution spéciale du gain du mari, car si la formule change, l'idée est la même) pour le travail de la femme dans son intérieur est porter atteinte à l'esprit d'union et d'amour qui doit inspirer tout ménage. Les arguments que M<sup>me</sup> Chenevard-de Morsier opposa au Dr. Muret furent en effet plutôt

d'ordre pratique. M<sup>mes</sup> Kretschmar-Morel et Bondallay y répondirent toutes deux, cette dernière notamment dépeignant avec une chaleur de cœur qui impressionna ses auditeurs la situation souvent difficile, parfois humiliante, de tant de femmes, qui dépendent pour la moindre dépense personnelle du bon vouloir de leur mari : n'ayant aucune fortune personnelle, et n'exerçant aucun métier ni profession, elles ne possèdent en effet pas un sou à elle, sont trop consciencieuses pour céder à la tentation d'écorner le budget ménage, et se trouvent dans l'impossibilité de s'acheter un livre, de s'abonner à un journal (le cas nous avait été cité pour des féministes de Suisse-allemande, auxquels leur mari refusait la lecture du *Schw. Frauenblatt* !) d'apporter à quelque vieille amie ou parente malade un cadeau, mieux encore d'offrir un cadeau à leur mari lui-même ! sans lui en demander à la fois la permission et le moyen. M<sup>me</sup> Kretschmar-Morel fit aussi valoir avec beaucoup de justesse comment la réforme préconisée par le Dr. Muret contribuerait à remettre en honneur le travail ménager en lui reconnaissant d'éclatante façon sa valeur économique propre.

On entendit encore M<sup>lle</sup> van Muyden, qui apporta d'intéressants détails sur le développement à l'étranger d'idées analogues : on sait notamment que Mrs. Roosevelt a dernièrement lancé une suggestion de cet ordre dans une causerie par Radio. Et enfin M<sup>lle</sup> Brenner, revenant sur la situation tragique de femmes veuves ou divorcées laissées brus-

quement sans ressources, vu leur incapacité à exercer une autre occupation que celle de ménagère ou de maîtresse de maison pour laquelle elle ne reçurent jamais la moindre somme leur permettant de faire des économies, suggéra l'institution d'une assurance-vie obligatoire prise par le mari au nom de sa femme,

et correspondant à la valeur du travail ménager accompli par celle-ci. Il y aurait là, nous semble-t-il, une idée intéressante à étudier.  
E. Gd.

## Rythmique et Education

Les Genevois, gens privilégiés, ont eu au cours de ce dernier quart de siècle maintes occasions de contempler d'admirables réalisations rythmiques et d'en apprécier l'épouvante grandeur. Aussi, le but poursuivi par Jaques-Dalroze en conviant récemment le corps médical à l'Institut de la Terrassière, était-il d'un autre ordre : démontrer l'utilité de la rythmique et son influence éducative sur le corps et sur l'esprit.

Dans la salle immense, des classes de tout petits, de plus grands, de l'école primaire, et de professionnels, exécutèrent, sous la direction de Jaques-Dalroze et des professeurs de l'Institut, toute une série d'exercice psycho-physiques — vraies leçons pareilles à celles données chaque semaine. Développement de la sensibilité et de l'imagination, maîtrise de soi et concentration, rapidité de pensée et d'action, telles furent les richesses contenues dans cette démonstration improvisée. Il en est d'autres encore, parmi lesquelles la détente et l'épanouissement de la personnalité ne sont pas les moins appréciables en un temps où fleurissent le roulement et la névrose. Vive Jaques-Dalroze qui a enrichi le monde de la rythmique, source de progrès, source de beauté !  
R. B.

## Pour que le „Mouvement Féministe” vive...

Mme D.-B. (Bienne) . . . . . Fr. 4.—  
Mlle J. H. (Lausanne) . . . . . » 14.—  
Mlle M. F. (Oberrieden) . . . . . » 10.—  
Mlle H. (Neuchâtel) . . . . . » 4.—  
Mlle L. V. (Genève) . . . . . » 5.—

Total au 11 décembre Fr. 37.—  
Listes précédentes . . . . . » 1135.55

Total à ce jour . . . . . Fr. 1172.55

dérant ainsi comme un des éléments constitutifs importants de l'Angleterre contemporaine. Tout le chapitre qu'il consacre à ce sujet est à lire et serait à citer ici. Contentons-nous, faute de place, d'en relever seulement cette phrase qui encouragera nombre de nôtres, et pourra faire réfléchir — peut-être ? — des adversaires :

« La démocratie des deux sexes est plus sensible et plus idéaliste que l'Etat masculin. C'est un embarras constant pour les cyniques, parfois une cause de faiblesse, mais c'est un gain d'humanité ».  
E. Gd.

Henri CHENEVARD: *L'amie de Jésus*. Roman. Ed. Forum, Genève.

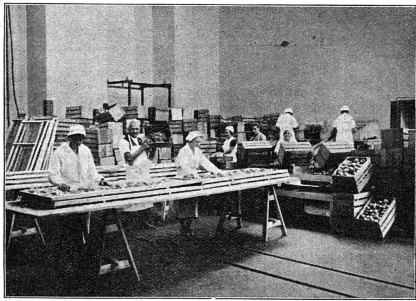
Après l'accueil fait à *Reine Landis*, dont l'édition est presque épuisée, voici un nouveau roman de M. Chenevard... Un roman ? Oui, sans doute, mais aussi un poème en prose.

Transporté en Terre Sainte au temps du Christ, le lecteur revit, dans de courts chapitres, il suit avec une émotion croissante les épisodes qui marquèrent le passage de Jésus, et l'amour ou la haine que sa parole et ses miracles suscitèrent au tour de lui jusqu'au martyre final.

C'est Marie — la douce Marie de Béthanie — si vraie dans l'éblouissement de sa ferveur pour l'étranger pareil à nul autre qu'un soir on transporta, blessé, dans sa demeure, celle de Marthe et de Lazare — c'est Marie la touchante héroïne de ce drame sacré — Et l'on assiste à la transformation, de plus en plus profonde jusqu'à sa spiritualisation complète, d'un sentiment qui fut, à l'origine, un amour de jeune fille déjà, il est vrai, semi-conscient d'une présence surhumaine. Des figures connues, les Juifs, le paysage, et

## Un „Sénégal helvétique”

Il est avéré que, dans notre pays, des milliers de wagons de pommes et de poires pourraient être consommés, tout particulièrement dans les régions privées de fruits frais. La Commission romande de la Ligue suisse des Femmes abstinentes a étudié cette question et M<sup>me</sup> Gillibert-Randin (Lausanne) s'est mise à l'œuvre, aidée par M<sup>mes</sup> Kretschmar (Colombie), Péclard et Thilo (Bex), encouragées par les conseils de M. Rudolf, pionnier pour la Suisse allemande. Les jalons de l'entreprise ont été posés à l'Assemblée d'Yverdon de la section vaudoise des Femmes abstinentes la direction des C. F. F. a accordé l'autorisation d'une installation à Vernayaz où des locaux, admirablement appropriés, sont mis gratuitement à la disposition des organisatrices pour la préparation, le séchage, le magasinage des fruits ; un courant d'air chaud atteignant presque 48 degrés, permet un séchage rapide.



L'usine de séchage de fruits de Vernayaz.

Cliché Sillon Romand

La nouvelle Société romande pour la séchage des fruits a été établie, conseillée par M. Veillard (Lausanne), des statuts et a émis des parts de 25, de 100 ou de 500 fr. constituant en six semaines, grâce aux sections de la Ligue et à leurs amis, un capital de six à sept mille francs.

« Comment, écrit M<sup>me</sup> Gillibert, dans un article de *La Petite Lumière*, auquel nous empruntons son titre et les détails qui suivent, comment sans ces souscriptions les cent quatre-vingt-dix caisses où les ouvrières étendent les pommes en rondelles eussent-elles pu être fabriquées, et confectionnées les quatorze chariots où dix sept d'entre elles sont superposées pendant le séchage ? Comment achetées les deux machines à peler et les quatre coupeuses qu'actionne un moteur électrique ; comment payés les jolis bonnets blancs et la mise proprette des préparateurs du fruit ?

« L'on a beau être reçu gratuitement dans le grand local éclairé dont voici l'image, l'on a

beau disposer d'une voie normale qui amène à pied d'œuvre le fruit à traiter, l'on a beau jour, sans bourse délier, d'une chaleur allant de 45 à 52°, une entreprise telle que celle de Vernayaz ne se fait pas sans grand frais d'installation et d'exploitation. Que de choses imprévues auxquelles il faut faire face ! C'est la soupe journalière à offrir au personnel, le cidre doux pour le désaltérer — ne faut-il pas travailler souvent dans une étuve — c'est aussi le matériel d'emballage, paniers et sacs à fournir et les salaires à payer ?

« Mais quelle animation quand les machines ronflent, il n'y a pas une minute à perdre s'il s'agit d'y piquer une pomme... aussitôt la voilà pelée et qui roule le long d'un petit chenal, d'où elle passe à la coupeuse qui d'un seul coup la divise en huit. Deux mille kilos par jour ont ainsi été travaillés, pomme après pomme, pendant six semaines, soit un total de 45.500 kg. de fruits. Et le travail se continue avec des poires du Valais.

« Aujourd'hui la Société romande de séchage des fruits se trouve disposer de 4500 kg. de pommes en rondelles, dont l'aspect soutient la comparaison avec les pommes évaporées de Californie. Il a fallu quatre camions pour les transporter à Bex où se fera, à partir de janvier, leur expédition.

« Les premiers servis seront les montagnards des régions élevées, il en a été ainsi convenu avec la Régie des alcools qui a payé les fruits. Il faut donc être reconnaissants à la Régie fédérale des alcools de s'être prêtée à cet effort d'antialcoolisme constructif, accompli en collaboration avec les C. F. F. et les Femmes abstinentes, ce qui est peu banal ».

de cette décision, puisqu'il résume les documents fournis et que grâce à lui, on peut se rendre compte des dernières mesures prises pour protéger l'enfance dans 38 pays, dont 19 en Europe. Il serait extrêmement intéressant, si nous disposions de plus de place, de relever au travers de ces chapitres les diverses tendances se manifestant en ce domaine, les mesures encore purement philanthropiques et scolaires, prises uniquement dans certains pays encore peu avancés à cet égard, alors que dans d'autres, ce sont les mesures préventives d'inspiration sociale, tendant à chercher les causes du mal, qui prédominent.

Bien des renseignements seraient également à glaner, qu'il est utile de connaître : voici par exemple la loi danoise du 31 mars 1937 destinée à combattre la morbidité et la mortalité des petits enfants au dessous d'un an, qui encourage les municipalités à employer des infirmières visiteuses, payées par moitié par l'Etat et par les dites municipalités. Quarante de ces infirmières sont déjà en fonctions, et une réduction sérieuse du taux de la mortalité infantile a été le résultat d'une expérience de 5 ans faite grâce à la fondation Rockefeller avant que le projet de la dite loi fut voté. Et voilà, la nouvelle loi hollandaise punissant un plus grand nombre d'actes immoraux commis sur ou avec des mineurs ; et le récent décret du gouvernement espagnol conférant à la mère des droits égaux à ceux du père en ce qui concerne les enfants, et remettant au juge la compétence de la décision en matière de différends ; et les statistiques accusant une légère diminution de la délinquance juvénile aux Etats-Unis, et encore... Mais il faut se borner, et engager chaleureusement toutes

celles que préoccupe pratiquement ou théoriquement la protection de l'enfance, toutes les secrétaires de bibliothèques féministes et sociales, à se procurer ce petit volume si riche en informations sûres, exposée de façon si remarquablement claire.  
E. Gd.

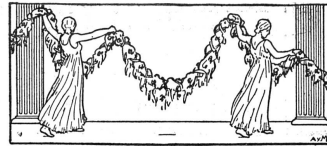
Aujourd'hui, Revue internationale. Directrice: M<sup>me</sup> E. Henri-Hayem, 52, rue des Pâquis, Genève. Paraît dix fois par an.

Nous avons reçu le premier numéro de cette revue, à la création de laquelle plusieurs de nos amis féministes se sont intéressés, et à laquelle nous savons que la directrice a mis tout son cœur. Ce premier fascicule se présente fort bien sous sa couverture verte, et contient des articles sur le président Masaryk ainsi que la traduction des « Réflexions » du grand homme d'Etat, d'autres articles sur des problèmes scientifiques et économiques actuels, une étude littéraire signée par M<sup>me</sup> Hayem elle-même, et enfin deux pages que nous avons spécialement goûtées de M<sup>lle</sup> Marie Dutout: *Vita nuova*.

Souhaitons à ce nouveau confrère, comme à sa fondatrice un succès qui corresponde à leur espérance.  
M. F.

Edmond PRIVAT: *L'âme anglaise. Des pirates aux prophètes*. 1 vol. Edit. d'Aujourd'hui, 16, place St-François, Lausanne 1937. 4 fr. 50.

Les synthèses historiques sont à la mode, les vues d'ensemble à vol d'oiseau, les raccourcis à base sociologique de l'histoire d'un peuple ; et après André Maurois, et son admirable et volontairement dépourvu *Histoire d'Angleterre*, voici notre compatriote, M. Edmond Privat, qui s'attache lui aussi à évoquer à grands traits



POUR VOS CADEAUX

## BON POUR UN ABONNEMENT AU „MOUVEMENT FÉMINISTE”

Offert à .....

par .....

Ceux de nos lecteurs qui voudront utiliser ce bon pour offrir un abonnement au Mouvement en cadeau n'auront qu'à le découper pour l'envoyer à la personne de leur choix, et d'autre part à verser à notre compte de chèques postaux N° 1.943 le montant de cet abonnement avec l'indication précise du nom et de l'adresse de la personne à laquelle il doit être servi.